Espoir Hérault
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 mars 2021

Convocation en date du : 2 mars 2021

FEUILLE DE PRESENCE (au siège de l'association)

Marylise **Blanc** marylisablanc@gmail.com	Présente
Joseph **Garenq** joseph.garenq@orange.fr	Représenté par C Thiaumond
Jean-François **Giovannetti** jfgiovannetti@yahoo.fr	Présent
Nelly **Gonzalez** nelly.gonzalez@wanadoo.fr	Présente
Fabienne **Guiraud** fabienne.guiraud5@gmail.com	Présente
Béatrice **Callens** recarmont@orange.fr	Représenté par JF Giovannetti
Hélène **Sarde** helene.sarde@laposte.net	Présente
Fabienne **Giovannetti** fabiennegiovannetti@yahoo.fr	Représenté par B Lemoine
Jacques **Huchet** jacques.huchet@neuf.fr	Représenté par B Lemoine
Pierre **Edaidj** pierre.edaidj@wanadoo.fr	Représenté par C Thiaumond
Anne Marie **Cazal** lamcazal@gmail.com	Représenté par JF Giovannetti
Bernard **Lemoine** lamblem@free.fr	Présent
Christian **Thiaumond** c.thiaumond@orange.fr	Présent

FEUILLE DE PRESENCE (en audio-conférence)

Pascal **Martin du Bosc** pascal.mdb@laposte.net	Présent
Dr Réné **Cariou** recarmont@orange.fr	Présent
Stéphanie **Morlion** smorlion@yahoo.fr	Présente
Didier **Redon** didred@laposte.net	Présent
Romain **Léger** essaideva@live.fr	Présent
Christian **Léger** essaideva@live.fr	Représenté par R Léger (en audio-conférence)

Nota : Monsieur Bernard Roumestant a fait parvenir un pouvoir au nom de Jean Garenq. Mais celui-ci n'a pas pu être présent compte tenu des circonstances.

Conformément aux statuts de l'association le quorum est atteint, et l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

1. **Présentation du rapport moral pour l'exercice 2020**
2. **Présentation du rapport financier pour l'exercice 2020**
3. **Feuille de route 2021**
4. **Questions diverses**

Afin de faciliter le déroulement des différents points, un document de présentation avait été envoyé préalablement à tous les adhérents convoqués en assemblée générale. Cette présentation a été projetée en séance au siège de l'association.

1. Présentation du rapport moral pour l'exercice 2020

La présentation du rapport moral commence par ce qui est le cœur de métier de l'association : les projets de Résidence Accueil (RA) au profit des personnes en situation de handicap psychique.

Béziers
Bernard Lemoine rappelle les principaux points suivants :

- 20 appartements (6 T2 et 14 T1) dans un immeuble R+3 cédé par le CD34. Résidence en plein centre-ville, très bien située et desservie, avec 2 petites cours intérieures. Logements lumineux de 30m² environ pour lesT1 bien plus grands que le standard des RA ce qui compense l'absence de balcons.

- Visite du chantier le 21 janvier organisée par le gestionnaire AVH et le bailleur social Hérault logement en présence du SIAO34 (Emilie Duquesnoy, directrice) et de la DDCS34 (Jeanne Arthaud Adjointe au chef d'Unité Accueil Hébergement Insertion des Personnes Sans Abri). Espoir Hérault était représenté par Bernard Lemoine et Joseph Garenq.

- Permis de construire déposé en juillet 2019, travaux lancés en septembre 2020. La livraison est prévue en fin d'année 2021.

Castelnau le Lez
Jean-François Giovannetti rappelle les principaux points suivants :

- Permis de construire le 24 avril 2020. Au sein de la ZAC Eureka. Immeuble (Le Théano) de 7 étages. 1er et 2ème étages réservés à la RA avec une entrée propre à ce dispositif. Début des travaux le 22 juillet 2020, livraison de 27 logements RA pour le 2ème semestre 2022.

- Le chantier avance rapidement et Olivier Suffit assure un suivi diligent des travaux pour s'assurer de la conformité au regard des fonctionnalités des logements type RA. En cela EH assure, grâce aux compétences d'Olivier, une prestation efficiente au nom d'EH au profit du futur gestionnaire Isatis et du bailleur FDI Habitat.

Clapiers
Jean-François Giovannetti rappelle les principaux points suivants :

- Ce projet a reçu l'agrément en mars 2020 de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie, pour 27 places en RA.

- Une option à 29 places est en cours de discussion entre ACM, Isatis et EH. Si cette option se confirme elle devra recevoir l'agrément de la Cohésion Sociale pouir cette extension qui piourrait servir, par exemple, de logement d'accueil provisoire pour valider un choix de parcours de vie.

- Le permis de construire a été déposé avec un peu de retard suite à la demande de la SERM de prévoir une place de parking en sous-sol par logement. Ce qui nécessitera de construire une dalle complémentaire. Malgré tout une livraison en décembre 2022 reste l'objectif.

Lattes
Bernard Lemoine rappelle les principaux points suivants :

- Toujours le statu quo compte tenu du recours administratif en cours pour la ZAC des « Hauts de Lattes » depuis 2016 ! (nombre d'étages, contraintes environnementales) en attente d'arbitrage au terme de l'appel.

- Toute la zone est certes réexaminée mais le projet de RA proprement dit n'est pas remis en question.
  Les relations du maire de Lattes avec le président de la Métropole se sont normalisées après les élections municipales de 2020...

- Le projet de la Métropole de nouveau stade à Pérols vient modifier le projet ODE qui concerne Pérols et Lattes ce qui impacte la dynamique de développement urbain localement.

Autres projets en cours
Jean-François Giovannetti met en perspective les points suivants :

- Résidence hôtelière à vocation multiple à Port Marianne dans le cadre d'un partenariat avec ACM et la Croix Rouge. Il s'agit d'un dispositif innovant, basé sur la mixité des résidents (personnes affectées d'obésité, personnes en situation de handicap psychique, centre d'hébergement d'urgence). Un tiers lieu ressources est envisagé sur l'opération et s'appellerait « *Rien pour nous sans nous* » qui est un des principes du rétablissement. Une réunion est programmée avec la SERM/SA3M le 1er avril, car il est nécessaire de « réserver » le foncier correspondant à cette opération.

- Logement privatif dans le quartier de la Fac de sciences. Des contacts ont eu lieu avec M. Patrick Loubet (adhérent de l'UNAFAM depuis plusieurs années) qui disposerait avec sa sœur (malade psychique et en voie d'entrée en EHPAD) d'une petite villa de 100m². Le projet envisagé : création

d'une colocation dédiée à l'accueil de 3 personnes dans cette villa et une collaboration peut s'imaginer avec EH. Une nouvelle réunion aura lieu en juin. A noter que M. Loubet qui n'habite pas à Montpellier est lui-même famille d'accueil (jeunes en difficultés)

- Places de RA dans le diffus à Grabels. Projet de captation d'une villa de 130 m² à Grabels à moins d'1 Km de la Bastide Henri Blachère (BHB). Ancienne villa de fonction du CHU. Un dispositif partagé proche de la colocation (4 T1 avec sanitaire individuel, et 3 espaces collectifs, grande cuisine, grande salle à manger et grand salon). Sous réserve de l'accord du CHU une proposition d'achat (en dessous des prix du marché) est lancée pour une « résidence accueil soleil » dans le diffus, en tant que sas d'aval pour la BHB. Ce pourrait être l'opération qui ouvrirait la possibilité d'une Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion décidée au sein du CA d'EH en 2020. Un Prêt Location d'Aide à l'Insertion (PLAI adapté ou foyer) serait mobilisé. Si l'option d'achat se confirme avec le CHU ainsi que la faisabilité du projet la demande d'agrément MOI sera effectuée par EH. Rappelons que les bailleurs sociaux classiques ne se mobilisent pas pour de petites opérations alors que EH peut jouer cette carte dans la logique du diffus...et cela permettrait in fine de mobiliser sur une telle opération concrète une partie (40%) de nos liquidités « dormantes ». Peut-être la future « **Résidence Espoir Hérault** »**.** EH ne serait que le propriétaire bailleur du gestionnaire (en l'occurrence Isatis) qui verserait une redevance permettant de reconstituer la part de capital investi et de rembourser le prêt PLAI et tous les frais annexes. L-es contacts avec le professeur Capdevielle (CHU La Colombière) sont mis à profit pour soutenir notre démarche d'achat auprès de la direction du CHU.

A ce stade de la présentation du rapport moral, le Président sollicite les questions éventuelles des membres présents au siège et ceux en audioconférence.

Pascal Martin du Bosc notamment demande que soit confirmé les niveaux (étages) réservés à la RA au sein de l'opération de Castelnau. JF Giovannetti souligne que les contraintes de sécurité dictent toujours de réserver les premiers niveaux (1 et 2) au dispositif RA. Deux volumes latéraux se distribuent autour d'une faille médiane qui sera un espace partagé et végétalisé. Il est précisé que, contrairement à ce qui avait été imaginé dans le programme initial, la RA n'est pas « jumelée » directement avec une résidence séniors, mais ce principe est retenu par ailleurs dans le programme de Lattes avec Villages d'Or. Les synergies entre ces 2 populations restent potentiellement intéressantes.

Didier Redon, en audioconférence également, s'est vu sollicité par JF Giovannetti pour contribuer aux réflexions de végétalisation des espaces paysagers des futures RA de Castelnau et Clapiers.

Le Président introduit la suite de la présentation en soulignant que malgré les circonstances EH reste mobilisé dans le développement du tissu relationnel avec les partenaires.

Développement du « réseau Espoir Hérault »
Différents intervenants du bureau rendent compte de leur participation à différentes réunions :

- Comité de suivi des ACT psy :

Programme national de 30 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique dédiés au trouble psychiatrique. L'ARS, Adages et La Colombière sont mobilisés.

- Echanges avec La Colombière

JF Giovannetti et Marylise Blanc ont rencontré récemment la cadre supérieure des services d'assistance sociale de La Colombière madame Cheyrezy dans le cadre de la remise au CHU d'ordinateurs récupérés par Jean-François. Ce contact est important, notamment dans la perspective du projet RA soleil de Grabels pour lequel l'appui du professeur Capdevielle est sollicitél.

- « Un chez soi d'abord » / « Un logement d'abord »

Participation de Bernard Lemoine au comité de suivi local de ce programme national de la Délégation Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement (DIHAL), piloté en local par l'Avitarelle.

- SIAO34 : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Hérault

Volonté et nécessité d'entretenir des relations étroites avec cette instance qui oriente vers ISATIS les dossiers répondant aux premiers critères admission en RA

- Suivi de la BHB. La convention d'accompagnement signée avec Isatis pour la BHB prévoit notre

participation à la commission d'admission, aux réunions trimestrielles de suivi avec Pascale Glories, la Directrice, et Clémentine, la conseillère en économie sociale et familiale. Autant de moments d'informations croisées et d'échanges sur les problèmes inhérents à la gestion d'une RA. Notre référente locale est Béatrice Callens. Le Président se mobilisera pour la commission d'admission, qui rassemble notamment le représentant du CCAS de Grabels, de la Colombière, du SIAO, de la DDCS, d'APSH34, AIRIS et le Dr Cariou référent psychiatre de la BHB dont il faut souligner le rôle déterminant, et reconnu de tous, dans l'information et la sensibilisation aux problèmes psychiques, voire à la formation des intervenants, auprès notamment d'Isatis. Son action de régulateur lors de sa présence à la BHB doit être également soulignée. EH lui doit des remerciements sincères. Le Dr Cariou regarde plus spécifiquement les aspects médicaux lors de l'examen des dossiers d'admission dans la RA.

Le Président dans le fil de l'exposé sur les relations avec les partenaires rappelle que B Lemoine représente EH au Conseil d'Administration d'Isatis tandis que lui-même représente EH au conseil d'Administration de l'APSH34 et assure plus particulièrement les échanges avec le lieu ressources APSH34 à Euromédecine. A noter également la réflexion en cours avec GESTARE et ISATIS sur le logement accompagné des malades psychiques vieillissants avec les problèmes de gestion des troubles somatiques de la vieillesse se surajoutant aux difficultés psychiques, c'est un vrai sujet auquel EH doit s'atteler. Joseph Garenq, notre référent avec Bernard sur le Biterrois, a d'ailleurs identifié un programme à Pézenas qui traite de cette question, tous handicaps confondus. Le partage de ressources couvrant tous ces besoins connexes reste une préoccupation pour EH.

- Actions de « bénévolat », d'insertion sociale et de participation citoyenne :

L'activité jardinage, facteur d'insertion sociale, reste active et Didier Redon se voit dorénavant aidé par Stéphanie Morlion. EH peut se féliciter de voir ces 2 personnes concernées se mobiliser dans les activités de participation citoyenne qu'EH essaye de développer. Ces deux personnes sont adhérentes du GEM et adhérentes d'EH. Dans ce contexte, JF Giovannetti a donné la parole à Didier Redon pour détailler les opérations qu'il mène sur la petite parcelle de jardin à Clapiers. Ce dernier se consacre aux travaux courants du potager et à l'optimisation de la surface de culture ; Stéphanie se lance dans un embellissement floral et a démarré des semis sous serre.

L'action « numérique » au profit de notre réseau, compte tenu de la ~~dificulté~~difficulté de « faire cours », s'est focalisée sur la mise à disposition de matériel informatique récupéré auprès du CIRAD par JF Giovannetti. Marylise Blanc et son mari (Régis) se sont largement investis dans la remise à niveau de ces ordinateurs à destination du CHU pour l'heure, puis bientôt de l'APSH34. Romain Léger, en audioconférence, remercie EH de l'avoir équipé.

L'action « Marchons ensemble est en standby, COVID oblige. Pour autant, Hélène Sarde rappelle que le GEM organise ce samedi une sortie aux Salines de Villeneuve. Elle suggère dans le même esprit le Bois des Aresquiers qui pourrait être un lieu propice à une randonnée facile.

Le site internet de l'association a fait l'objet d'une légère remise en forme grâce à l'intervention d'un étudiant de Montpellier III.

Avec la Bastide, notre proposition de mettre en place un Volontaire du Service Civique, est restée lettre morte pour le moment. Le profil « sport » et le profil « culture-loisir » permettraient de développer des activités d'accompagnement au profit des résidents (étayage en journée). Dans le même ordre d'idée la proposition de réaliser une exposition photographique n'a pas encore pris forme. La mobilisation de pair aidant reste d'actualité également pour étayer les activités à la BHB, l'entraide mutuelle étant une des voies du rétablissement. Les exemples dans les opérations « Un chez soi d'abord » ont démontré le rôle des médiateurs-pairs au sein des équipes pluridisciplinaires. Dans l'esprit du « Rien pour nous sans nous » il s'agit d'une exigence éthique pour EH.

A ce stade de la présentation du rapport moral, le Président sollicite les questions éventuelles.

Pascal Martin du Bosc voulait connaître la fréquentation du jardin de Clapiers. Compte tenu de la petite parcelle les manifestations de groupe sont délicates surtout sous COVID. A l'heure actuelle et compte tenu de la saison pour les travaux et l'entretien à assurer, 3 personnes interviennent, précise Didier Redon. Une opération rassemblant le GEM et la Ligue de Protection des Oiseaux sur le jardin a fait l'objet d'une actualité

en ligne sur notre site et d'une news diffusée à nos partenaires.
Romain Léger et Didier Redon se rapprocheront pour programmer des opérations de jardinage dans les semaines à venir selon les besoins et à l'avenant.

Le point sur les adhésions

Le tableau figurant dans la présentation à l'écran donne l'état des adhésions sur deux ans. Le nombre d'adhérents se maintient sensiblement au même niveau, alors que la situation de 2020 a affaibli de nombreuses associations nationales. Jean-François Giovannetti a également souligné que l'annulation de l'Antigone des Associations a également contribué à limiter la possibilité de mobiliser de nouvelles recrues.

On peut par ailleurs se féliciter de voir le CA s'enrichir de participations féminines, satisfaisant en cela notre exigence de parité au sein de nos instances. Marylise Blanc apporte dorénavant sa précieuse contribution pour assurer le trésorerie de l'association, soulageant ainsi B Lemoine qui en assurait la responsabilité à titre transitoire.

Les adhérents sont également informés de la démission de Joseph Garenq du conseil d'administration pour raisons personnelles. Le rôle fondamental de Joseph notamment dans la création du GEM de Béziers et plus récemment de la Résidence accueil qui va ouvrir fin d'année est souligné et tous les membres du conseil d'administration avec l'ensemble des adhérents EH le remercient chaleureusement pour son implication et sa ténacité au sein d'EH. Joseph restera présent et actif en s'appuyant sur Bernard pour les projets en cours et à venir dans l'Ouest Hérault.

Il est proposé deux nouvelles candidatures pour le conseil d'administration.

- Béatrice Callens qui est la référente EH à la résidence accueil de la Bastide Henri Blachère,
- Olivier Suffit qui sera en retraite à partir de fin mai 2021 et souhaite nous rejoindre à cette date comme bénévole.

.

Deux résolutions sont donc soumises au vote de l'Assemblée Générale :

1. **Résolution 1 : Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité**

2. **Résolution 2 : L'Assemblée Générale vote à l'unanimité l'intégration au Conseil d'Administration de Béatrice Callens dès aujourd'hui et d'Olivier Suffit au mois de mai ou de juin.** Avec ces deux nouveaux élus le nombre d'administrateurs sera de 9, les statuts permettant d'avoir 10 administrateurs.

.
Le changement au sein du Conseil sera porté à la connaissance de la Préfecture dès intégration en juin d'Olivier Suffit.

2. Présentation du rapport financier pour l'exercice 2020

Marylise Blanc avec le soutien de Bernard Lemoine a présenté l'ensemble des documents comptables aux membres de l'assemblée générale. Ces documents et les comptes tels que présentés avaient été arrêtés par le CA le 26 février dernier. Les éléments détaillés en produits et charges de l'exercice 2020 montrent un résultat positif de 551,08 Euros. Les éléments de comparaison entre 2019 et 2020, sont répertoriés dans les tableaux des pages 15 à 21 de la présentation projetée en séance et communiquée à l'ensemble des adhérents.

Il est simplement rappelé les points essentiels suivants:

- Participation d'Isatis à hauteur de 3000€ aux frais engagés par EH pour les résidences de Castelnau-le -Lez et Clapiers, dans une logique de compensation du temps de travail d'Olivier Suffit,
- Mise à disposition du local par la Mairie, subvention en nature de 5 465€,
- Le don reconduit cette année encore de 1000€ de Madame Martine Saury, à qui les membres de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du bureau expriment leur profonde gratitude,

- Le bilan de cette année a incorporé une régularisation comptable du passif afin de repartir sur une base neutre (+ 240€)
- Côté charges, les prestations d'AMEHA font l'objet d'un acompte et il est à noter qu'un montant équivalent sera versé le 1er semestre 2021 pour régler en partie les frais et honoraires pour le suivi des projets de RA de Clapiers et Castelnau, pour solde de tous comptes. Dès que Olivier Suffit intégrera le CA il assurera ses prestations dans le cadre de son bénévolat.
- Les factures d'EDF en entrées et sorties font l'objet de la répartition convenue entre AIRIS (35%), UNAFAM (50%) et EH (15%)
- Bilan d'actifs de 106 381€ (dont 21 195€ en valeurs mobilières coopératives, livret A 79 790€, 5 509€ sur compte courant)

Il est rappelé que la comptabilité était antérieurement confiée à un cabinet extérieur jusqu'en 2017 inclus
Compte tenu du caractère sommaire et répétitif des mouvements il avait été décidé de gérer en interne cette fonction comptabilité. Jean-Paul Cabanettes avait pris le relais du cabinet comptable en 2018 et 2019. L'assemblée générale l'en remercie. En l'absence de volontaire pour les fonctions de trésorier Bernard Lemoine avait assuré ce rôle en même temps que son rôle de président, jusque 2019 inclus. Marylise Blanc, trésorière depuis l'AG de mars 2020 établit depuis cette date les documents comptables. Bernard Lemoine souligne que la perspective d'une maîtrise d'ouvrage d'insertion pourrait nous imposer dès lors de confier à nouveau à un expert-comptable l'établissement des comptes et des déclarations fiscales et autres obligations car l'affiliation à la TVA le nécessitera. Les revenus en redevance devront également être déclarés aux impôts. La trésorière serait alors déchargée de la comptabilité.

Ainsi le Président soumet alors aux votes des présents et des représentés l'approbation des comptes et bilans tels qu'arrêtés en Conseil d'administration le 26 février. Pas d'objection, pas d'abstention, le rapport financier est approuvé.

Résolution 3 : L'-Assemblée Générale approuve à l'unanimité comme exact et sincère l'ensemble des pièces comptables et du report à nouveau de 551,08 €. Les tableaux 15 à 21 seront annexés au présent procès-verbal.

3. Notre feuille de route 2021

Si le CHU accepte notre proposition d'achat, une suite sera donnée au montage de dossier de la demande d'agrément MOI. Le projet de Grabels en diffus aval de la BHB devrait donc nous faire mettre un pied dans la MOI, en nous obligeant à évoluer vers une gestion d'actifs plus complexe même si la gestion locative courante est déléguée à un autre acteur tel qu'Isatis. La niche visée est à notre portée malgré tout, dans le droit fil des principes de l'habitat accompagné. Le type « logements foyers » offre une alternative aux RA, et peut être agréé sur les dispositifs d'habitat inclusif ne relevant plus du forfait des RA mais d'un financement du département pour l'aide à la vie partagée (AVP). Ainsi les portes restent donc ouvertes aux évolutions à venir. L'engagement de l'état sur ces dispositifs d'aide à la vie partagée se confirme chaque jour. La CNSA remboursera à hauteur de 80 % les montants alloués par le département.

Cela n'exonère pas EH de pister d'autres opportunités de mobilisation de fonciers bâtis par ailleurs, même si le plafond de 2200€ le m² rénové est certes une contrainte lourde sur le territoire de la Métropole. Olivier Suffit mobilise l'ensemble de ses réseaux et contacts pour trouver ces « perles rares ». Un plaidoyer a été fait dans ce sens auprès de la Chambre des Notaires, pour les sensibiliser à nos demandes. La source de captations de legs de foncier devra également continuer d'être explorée. Le projet de Port Marianne à plusieurs composantes est ambitieux. A ce stade La discrétion s'impose au sein d'EH. De nombreux cliquets doivent s'opérer avant de voir ce projet prendre forme. EH rencontre la SERM/SA3M le 1er avril.

EH reste mobilisé sur le bénévolat en espérant des jours meilleurs pour redéployer certaines de ses activités au bénéfice des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Le site web devra continuer d'évoluer pour devenir plus pertinent encore et rester un point d'attraction. Deux numéros des « Brèves d'Espoir Hérault » viendront à la rentrée matérialiser nos exigences de communication.

Enfin, Marylise et son mari sont d'avance remerciés pour leur contribution informatique sur le nouveau

matériel qui arrivera en 2021, qui permet de développer des liens toujours plus forts avec nos partenaires tout en bénéficiant aux personnes vivant avec des troubles psychiques. .

4. Questions diverses

Pascal Martin du Bosc souligne que la vente de l'ancienne gendarmerie à Ganges est toujours sans suite, l'offre de la clinique voisine n'ayant pas aboutie pour cause d'amiante. Il est convenu de reprendre contact pour ne pas négliger une évolution qui pourrait nous être favorable.

Ainsi se termine l'Assemblée Générale du 17 mars 2021.
Le Président remercie les membres, présents ou en ligne, pour leur engagement et leur soutien, il regrette les conditions difficiles de ces réunions sous COVID, mais souligne encore une fois la capacité d'adaptation de l'association et de ses memebres.

Le secrétaire de séance

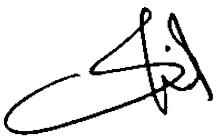

Christian Thiaumond

Le Président

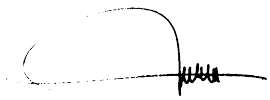

Jean-François Giovannetti